

Concours Régional Nature catégorie IP

NOUVEAU ! Concours sur Internet

Le principe est simple, vous téléchargez vos images jusqu'à une date limite et ensuite 3 Juges donneront leurs notes en se connectant sur leur page de jugement ensuite nous ferons le classement.

Les images et les résultats seront visibles sur le site de notre Union régionale <http://urapmip.com/> comme pour les autres concours régionaux.

Dates de téléchargement : Du lundi 4 au dimanche 15 Décembre minuit

Cf. document Téléchargement images.pdf

Nombre de photo par personne : 4

Caractéristiques de l'image :

- Taille maximum : **1 080 (hauteur) * 1 920 (largeur)**
- DPI : **sans importance**
- Poids : **< 2 Mo**

Merci d'essayer de **titrer votre image** : photo1, photo 2 etc... nous renseigne guère sur le sujet surtout en photo nature !

- Mettre vos **titres en minuscules, lettres capitales au début du titre** et des **noms propres**
- **Images monochromes non admises**
- Bâtiment – constructions - hors concours - bien **relire la définition de la photo Nature page 6- livret des compétitions**
- Il vous est possible de retirer vos images si besoin et de corriger vos titres.

Aucun CD à expédier

Attention cette compétition n'est pas sélective pour le National Nature qui aura lieu en février 2014. Si vous participez à cette compétition Nationale vous mettrez les images de votre choix dans le respect du nouveau règlement bien entendu.